

La plante patrimoine. Quel usage dans les jardins de Provence ?

Journées d'étude des 25 et 26 septembre 2025

Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires, Marseille (Bouches-du-Rhône)

Bilan et perspectives par Yves Cranga, conservateur du patrimoine,
et Françoise Cranga, historienne



Fig. 1. Micocoulier pluricentenaire de la bastide Marin,
La Ciotat (Bouches-du-Rhône).
Cliché F. Cranga, 2021

Le 25 septembre 2025 s'est tenue à l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires à Marseille une journée de réflexion sur l'art des jardins en Provence.

Comme précédemment¹, cette rencontre était orchestrée par la direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Hélène Corset-Maillard, directrice du pôle patrimoines, architecture et espaces protégés, Pierrick Rodriguez, conservateur régional des monuments historiques) et l'association PJPACA (Dominique Borgeaud, présidente). Le thème retenu cette année-là se proposait d'aborder la plante dans sa dimension patrimoniale.² [Fig. 1]

¹ Les précédents séminaires, tenus depuis 2017, étaient consacrés à des problématiques toutes inscrites dans un contexte de spécificité régionale, à savoir la Provence : les grottes de jardin, le rocaillage de jardin, l'eau dans les bastides, l'archéologie dans les jardins provençaux, les jardins de maison d'écrivains. Les comptes-rendus sont consultables sur <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-provence-alpes-cote-d-azur/politique-et-actions-culturelles/le-label-jardin-remarquable-en-provence-alpes-cote-d-azur/journees-d-etudes-sur-les-jardins>. Un ensemble de plantes à vocation patrimoniale ainsi que les jardins qui leur sont associés est présenté en annexe.

² Que soient remerciés Brigitte Larroumec, correspondante jardins DRAC PACA/CRMH, ainsi que Anne Bourgon, directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille, Dominique Vingtaine et Sarah Boularand du Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine de Marseille.

C'est ce qu'a développé **Yves Cranga**, conservateur du patrimoine, en guise d'introduction. Le présent séminaire s'inscrit dans une réflexion posée depuis le début des rencontres, et qui consiste à comprendre ce qui fait l'essence du jardin. La plante est cet élément qui habite le jardin, participe de son récit et de son architecture, se charge d'une mémoire qui lui confère sens et histoire. Le jardinier conduit les destinées du végétal, en le conformant à des conditions environnementales sans cesse évolutives, et composant sans cesse au gré des découvertes, expérimentations, échanges, brassages et acclimatations.

Il est donc question aujourd'hui de repenser le végétal, en lui-même, et pour la place qu'il occupe dans ce monde clos et anthropique que représente tout jardin. Et lorsque l'on parle de patrimoine, la Charte de Florence, dans son article 2, fait immanquablement référence : « Le jardin est une composition d'architecture dont le matériau est principalement végétal donc vivant, et comme tel périssable et renouvelable. » Établi au début des années 80, et même s'il est enclin à une reconsideration, ce texte fondateur aura accompagné la période de renouveau du jardin, et nous donne la tonalité de cette journée : l'aspect du jardin, ajoute-t'il, résulte ainsi d'un « perpétuel équilibre entre le mouvement cyclique des saisons, du développement et du déprérissement de la nature, et la volonté d'art et d'artifice qui tend à en pérenniser l'état ». **[Fig. 2.]**

La fragilité du végétal est donc pointée du doigt, et cet aspect crucial est celui qui s'impose à tout acteur du patrimoine lorsqu'il est question de protéger, conserver ou bien restaurer un jardin. Le seul questionnement qui vaille est donc de savoir ce que l'on fait des plantes qui sont présentes ou en cause lors de ces moments clés de toute intervention. La mise en distance du regard, nécessairement historiographique, est indispensable. Les exemples évoqués aujourd'hui interrogent sur ce qui fait patrimoine, en considération des problématiques et méthodologies mises en oeuvre.



Fig. 2. Art topiaire. Parc des jardins d'Albertas, Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône). Cliché Y. Cranga, 2021

La Provence a connu ses « inventeurs »³ de plantes. **Frédéric Médail**, écologue et biogéographe, s'est employé à démontrer l'influence historique de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) et la réalité de son implication dans les aménagements des jardins du château familial de Belgentier (83), au cœur de la vallée du Gapeau.

Peiresc, étonnant polymathe, antiquaire curieux de toutes choses, a été récemment redécouvert à l'aune de la « nouvelle histoire »⁴. On connaît son rôle dans le laboratoire d'idées européen de la République des Lettres. On sait que son penchant pour la botanique s'est affirmé par divers voyages initiatiques, notamment par la découverte des jardins de Pise, Padoue, Montpellier et Leyde, dont l'approche scientifique de classification végétale l'ont confirmé dans son envie de faire un jardin. Les échanges d'informations avec un réseau de correspondants botaniques et « missionnaires » permanents et reconnus – Charles de l'Écluse, fondateur du jardin botanique de Leyde⁵, Cassiano dal Pozzo, secrétaire particulier du cardinal Barberini à Rome, Vespasien Robien, « simpliciste du Roy », Gaston Vermeil, orfèvre, favori de l'empereur d'Abyssinie –, ainsi que ses recherches reposant sur la conviction d'une vraie philosophie naturelle acquise par l'observation et l'herborisation⁶ des plantes, ont été mises en pratique à Belgentier, dans les jardins d'une maison de famille campagnarde⁷ acquise en 1581 et qui servait d'abri et de retraite. Le jardin, dessiné peut-être avec l'aide du théoricien parisien Boyceau de la Barauderie, composé en terrasses selon la gravure emphatique d'Isaac Silvestre⁸, présentait tous les éléments du clacissisme naissant. Peiresc s'est donc essayé à l'acclimatation des agrumes (oranger de Chine), à la culture de végétaux divers et rares (anémones, jasmins, gingembre, papyrus, lilas de Perse, courge de la Mecque, arbre corail, néflier du Japon...), à la fabrication expérimentale d'eaux florales.

S'agit-il pour autant d'un *unicum* botanique ? Cet agencement novateur des jardins, la réalité de collections botaniques remarquables restent circonscrits à la Provence. Pour Frédéric Médail, Nicolas Peiresc, à défaut d'être un botaniste, reste un incontestable amoureux des plantes, reconnu par ses pairs locaux – Joseph Pitton de Tournefort, Pierre-Joseph Garidel, Jean-Pierre Papon –, représentatif d'une culture européenne humaniste.

Les jardins de Belgentier, en attente d'une histoire plus fouillée, de sondages archéologiques rendus difficiles par les perturbations de terrain, se voudraient un lieu de mémoire des plantes. Mais, dans ces lieux qui ne conservent que la topographie et le plan général des anciens jardins⁹, où se trouve aujourd'hui cette mémoire des plantes ? Et surtout, l'outil de préservation existe-t'il ? [Fig. 3 et 4]

³ Selon la formule du botaniste Marc Jeanson. Voir Marc Jeanson, Charlotte Fauve, *Botaniste*, Grasset, 2019.

⁴ Voir les ouvrages de Peter N. Miller. Peter N. Miller, *Peiresc's mediterranean world*, Harvard University press, 2015 ; *L'Europe de Peiresc : savoir et vertu au XVII^e siècle*, Albin Michel, 2015 ; *Peiresc. L'ami aixois de Galilée. Un érudit oublié à redécouvrir*, Académie d'Aix éditions & Planetarium, 2015

⁵ Ils correspondent notamment sur le Styrax (*Styrax officinalis*) de Belgentier, « l'Aloès » (*Agave americana*) d'Avignon, l'Astragale (*Astragalus tragacantha*) de Marseille...

⁶ En 1605 par exemple, il découvre au Castellet (83) le myrtle « à larges feuilles et riche en fleurs ».

⁷ La propriété dont il hérite en 1623 avec son frère Palamède, sera transformée par leur neveu, Claude Fabri, marquis de Rians, puis réaménagée aux XVIII^e et XIX^e siècles autour d'un noyau plus ancien.

⁸ Sur cette gravure datée de 1660, de part et d'autre de la rivière et d'un axe nord-sud, se développent entre autres, bois d'orangers, allées d'orangers et de citronniers, parterre de myrtes, berceaux de lauriers-tin et grenadiers...

⁹ Le manteau végétal historique a entièrement disparu.



Fig. 3. Axe nord-sud de la composition avec la borne milliaire romaine installée par Peiresc. Jardins du château de Peiresc, Belgentier (Var). Cliché F. Cranga, 2025

Fig. 4. Béal d'irrigation. Jardins du château de Peiresc, Belgentier (Var). Cliché Y. Cranga, 2016

Daniele Musset, ethnologue, ancienne directrice du musée de Salagon à Mane (04), a évoqué, quant à elle, une autre personnalité, à savoir Pierre Lieutaghi (1939-2023) et l'ethnobotanique au jardin. Ce naturaliste autodidacte a réalisé autour d'un monument historique – le prieuré bénédictin Notre-Dame de Salagon – un projet de conservatoire

botanique d'un territoire ethnologique.¹⁰ La relation entre les plantes et les humains a suscité la conception de jardins, véritable livre à ciel ouvert, qui fassent l'inventaire d'usages sociaux, symboliques et ritualisés, qui traduisent une pensée écologique des savoirs, et qui questionnent sur leur mise en oeuvre dans un jardin. Les débuts ont été modestes, avec la plantation de simples révélées par les enquêtes orales menées dans les années 80 en Haute Provence sur la médecine populaire, comme par exemple le badasson (le plantain oeil-de-chien)¹¹, panacée provençale peu connue, la rue ou la bardane. Le jardin médiéval – le premier du genre créé – conçu en 1986 à partir de recherches documentaires sur l'abbaye de Saint-Gall et le capitulaire de Villis, mais aussi les enluminures et les pharmacopées, résituait les plantes, telles les plantes culinaires, médicinales et même magiques comme la mandragore et la verveine officinale, dans une vision médiévale des coutumes et de la santé. Il se voulait une évocation, historiquement juste et à caractère pédagogique. Le succès et les aides publiques ont permis en 1998 la réalisation du jardin des Temps Modernes¹², à vocation toujours ethnologique, et qui raconte l'histoire des grandes migrations végétales civilisatrices. Les espaces ont été repensés selon des normes plus appréciées des visiteurs, avec concession aux plantes exotiques fleuries permettant des jeux de couleurs et de formes.¹³ Le choix des plantes porteuses de savoirs et de significations s'est également heurté aux difficultés d'approvisionnement et d'entretien. « Une plante ne dit rien par elle-même » disait Pierre Lieutaghi. Aussi accordait-il une grande importance à la médiation par le soin de l'étiquetage¹⁴, à la formation des animateurs et des jardiniers, et à la transmission des savoirs et des connaissances au travers des séminaires annuels mis en place depuis 2001¹⁵. Le défi actuel, outre l'adaptation aux publics et aux changements climatiques, l'ajout nécessaire de cohérence à des jardins éclatés autour des bâtiments, est de respecter la richesse d'une pensée évolutive et ouverte au partage. Les outils sont là pour relayer une démarche exemplaire de patrimoine immatériel qui s'incarne dans un jardin en mouvement. [Fig. 5 et 6]

¹⁰ À l'origine conservatoire ethnologique de la haute Provence géré par la commune et l'association Alpes de Lumière, Salagon est depuis 2011 propriété du département.

¹¹ Ce plantain badasson est utilisé à des fins médicinales et vétérinaires uniquement en Haute Provence occidentale, dans le pays de Forcalquier. Voir *Badasson & Cie. Tradition médicinale et autres usages des plantes en haute Provence*, Actes Sud, 2009.

¹² Le projet par Pierre Lieutaghi d'un grand jardin ethnobotanique de la Provence, avec arboretum, jardin écologique, jardin d'acclimatation, jardin du rêve et de l'imaginaire... n'a pas été réalisé. Le parcours du chêne blanc retracant l'usage de la flore dans la chênaie humide et sèche, a été mis en sommeil.

¹³ Ainsi le jardin des senteurs créé en 2011 par François Tessari, conçu à l'origine comme une illustration intellectuelle des plantes aromatiques de la haute Provence, a-t'il été revu en terme de vocabulaire, collections et parcours olfactifs.

¹⁴ Notamment en gardant l'ancien nom des familles botaniques : le terme Ombellifère, par exemple, plus évocateur qu'Apiacée.

¹⁵ Le séminaire tenu en octobre 2025 s'est proposé de réfléchir sur cette préoccupation très actuelle de la rencontre et communication entre l'humain et le végétal.



Fig. 5. Le jardin médiéval. Jardins de Salagon, Mane (Alpes de Haute-Provence).
Cliché F. Cranga, 2025



Fig. 6. La potentille jaune, rudérale, médicinale et comestible. Jardins de Salagon,
Mane (Alpes de Haute-Provence). Cliché F. Cranga, 2019

La plante ne dirait rien, contrairement à l'arbre qui parle ? **Véronique Mure**, botaniste spécialisée dans la connaissance et la sauvegarde des jardins et paysages méditerranéens, s'interrogeait alors sur la manière de concevoir le patrimoine botanique en Provence. Élève de Francis Hallé, elle se préoccupe avant tout de l'arbre et de la manière dont il fait patrimoine. Ce patrimoine est un héritage dont l'arbre témoigne par son histoire et le récit qui s'y rattache, sa charge symbolique, son âge et sa rareté. La patrimonialisation du canal du Midi, par exemple, est tardive¹⁶ et indissociable de l'image emblématique des 240 kilomètres de platanes dont la plantation utilitaire au XVIII^e siècle a remplacé les peupliers. Les décisions de la Commission des Sites au milieu du XX^e siècle, ont entériné la valeur esthétique de grands alignements en voûte nés de l'arrêt des abattages décidé en 1967. Quel choix opérer lorsqu'il s'agit de consacrer ou non certains arbres à valeur patrimoniale, civilisateurs, marqueurs de paysages, passeurs de la mémoire des pratiques et des gestes, témoignages de la connaissance perdue ? Comment ne pas constater les forces agissantes du récit des écrivains et des poètes, des visions des peintres et des dessinateurs, des décisions des architectes et des aménageurs ? La botaniste engagée raconte les fruitiers choisis par Ulysse pour se faire reconnaître de Laëtre, lors de son retour à Ithaque ; l'olivier, image iconique de la Méditerranée avec le pin d'Alep et le cyprès ; le figuier au pied du Fort Saint-Jean, à Marseille (13), déraciné lors de la restauration de la construction et dont l'usage avait tout autant valeur de patrimoine ; l'amandier et la charge symbolique de sa fleur au printemps ; le platane et les bienfaits de son ombrage ; le micocoulier du Carré d'art de Nîmes (30), savamment accordé à l'architecture du nouveau bâtiment et pourtant abattu vingt ans plus tard ; le cèdre à valeur de puissance ostentatoire ; l'arbre de Judée illuminant au printemps le vallon de Saint-Pons (13), peut-être déjà remarqué par le marquis d'Albertas, créateur en ces lieux d'un parc paysager célèbre au XVIII^e siècle ; l'oranger des Osages, découvert dans le territoire des indiens du même nom, utilisé vainement pour nourrir les vers à soie ; l'allée de peupliers des Alyscamps, à Arles (13), si souvent peinte par Van Gogh, et qui s'accorde à la mélancolie de la nécropole et des sarcophages inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco...

Tel est le monde de Véronique Mure, attachée à la défense de la beauté du végétal, et dont le regard nous fait prendre conscience de la valeur de ce patrimoine. [Fig. 7 et 8]

¹⁶ L'inscription du canal du Midi au Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO date du 7 décembre 1996.



Fig. 7. L'oeil du peintre, entre terre et ciel. Monastère de Saint-Paul de Mausole, Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).
Cliché F. Cranga, 2011



Fig. 8. Enclos funéraire protestant, Mouriès (Bouches-du-Rhône).
Cliché F. Cranga, 2020

L'oeil du peintre. C'est en peintre que le paysagiste britannique **James Basson** a appris à regarder la nature. Pour ce disciple d'Olivier Filippi¹⁷, il faut apprivoiser le végétal par la promenade et la photographie pour le patrimonialiser. Le regard impressionniste scrute les caractéristiques environnementales d'un lieu, faites de tolérance et de résilience, et qui nourriront un futur jardin. Il étudie comment poussent, se dispersent et émergent les plantes au sein d'un équilibre entre la nature et la pierre. Ces paysages, beaux par essence, sont source d'inspiration pour ses réalisations de jardins secs et de « paysages microcosmiques »¹⁸ qu'il veut en apparence simples et paisibles, à l'antipode de l'image du *cottage garden*. S'il « vend le printemps » à une clientèle avide de verdure, de fleurs et de couleurs, il s'emploie à faire accepter la mise en sommeil estivale et la vie hivernale persistante du jardin provençal. À Maussane (13), les Alpilles dominent une composition de dalles, de fleurs émergentes et de cyprès. À Gordes (84), la caractéristique dure, pauvre et rude des éléments attire les serpents, comme le souhaitait la propriétaire. À Saint-Rémy-de-Provence (13), pour rappeler le paysage historique et traditionnel de l'économie vivrière de la Basse Durance, il imagine un clos jardiné d'eau et de vent, animé de canaux et de graminées.

Cette démarche qui, par choix délibéré d'un patchwork d'espèces, privilégie la dynamique du jardin de couche par soustraction de bonne terre, ajout de gravier et semis de plantes, confère cependant aux réalisations une certaine artificialité, contrairement au paysan qui concasse de la terre et de la pierre ensuite semées de graines du paysage avoisinant. Néanmoins, si James Basson avoue rencontrer peu à peu une plus grande adhésion de la part de ses commanditaires, il ne cesse d'apprendre, mettant par exemple l'accent sur la manière à l'avenir de faire pousser la mousse.

Cette intervention s'inscrit dans l'ensemble des réflexions qui ont trait à la protection des jardins historiques, qu'ils soient publics ou privés. Que sera le jardin de demain ? Il ressemblera à ce qu'on aura impulsé. Quand il s'agit de conserver ou restaurer un jardin, il faut savoir protéger, non pas une liste faite de tel ou tel arbre ou végétal, mais bien le « mécanisme naturel de richesse » et de biodiversité¹⁹. Il ne faut pas revenir à un état historique donné mais faire confiance à l'adaptabilité d'un projet et à la gestion du jardinier²⁰. Cette attitude prend enfin en compte la dynamique du vivant. Et c'est bien ce processus naturel à l'œuvre qui donne toute son importance au paysagisme de James Basson, pour qui « le paysage microcosmique est un clin d'œil à ce débat ». [Fig. 9 et 10]

¹⁷ Le pépiniériste et botaniste Olivier Filippi est devenu la référence en matière de « plantes de l'extrême ». La réussite d'un jardin sec sans arrosage étant conditionnée par le choix d'adaptation de chaque plante au terrain et au climat, et un bon drainage du sol.

¹⁸ En 2025, James Basson a créé un jardin sec et résilient dans la cour de ferme du domaine de Chaumont-sur-Loire (41). Voir également James Basson, *Les jardins secs de James Basson*, Ulmer, 2024.

¹⁹ Voir à ce sujet l'abondante et stimulante littérature de Gilles Clément. Gilles Clément, « Jardins en mouvement, friches urbaines et mécanismes de la vie », *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, 39(2), 1997 ; Alexis Pernet, Marc Deneyer, *Un précis d'incision. Le jardin de Gilles Clément à La Vallée (Creuse)*, Atlantique & L'Escampette, 2021.

²⁰ Jean-Michel Sainsard, Stéphanie de Courtois, Denis Mirallié, « Le jardinier et le projet, pour une adaptation aux changements climatiques », *La Pierre d'Angle*, Dossier 69, décembre 2016.



Fig. 9. Paysage naturel. Cliché James Basson



Fig. 10. Jardin créé par James Basson. Domaine de Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher).
Cliché F. Cranga, 2025

Dans le jardin alpin du col du Lautaret, à Villar-d'Arène (04), présenté par **Rolland Douzet**, son directeur adjoint, professeur de biologie végétale, botanique et biodiversité écologie évolution, la plante est au centre de toutes les activités. Le noyau historique a été créé en 1899 autour de deux jardins auxquels se sont adjoints un chalet laboratoire et la galerie muséographique de l'Alpe. Le jardin paysager chemine au pied des glaciers de la Meije entre cours d'eau, milieux reconstitués et prairies naturelles. Domaine universitaire attaché à l'Université Grenoble Alpes et au CNRS, conservatoire botanique et lieu d'expérience, ce jardin répond dès l'origine à son histoire et à sa mission : acclimater et montrer. Les collections de plantes issues d'échanges de graines venues du monde entier, semées dans les serres de Grenoble puis dans celles de la pépinière du col du Lautaret, sont acclimatées pour être plantées en altitude : plantes de l'Himalaya (*Primula vialii* du Sichuan, *Swertia kingii* du Népal), plantes de falaise (*Saxifraga sempervirum* des Balkans, *Atemisia glacialis* des Alpes), plantes rares en coussin (*Corydalis panda* du Sichuan, *Azorella filamentosa* de Patagonie). Ce patrimoine naturel ainsi constitué devient objet de connaissance et outil de recherche. Sont étudiées l'évolution des *Ranunculaceae*, des *Asteraceae*, la physiologie de la photosynthèse, la dynamique des champignons pathogènes... Dans les jardins communs, toutes les plantes du monde entier sont cultivées, soumises à observation, expérimentation, manipulation : phénologie de la floraison, croissance des arbres en zone critique, exposition forcée à la sécheresse, à l'eau, à la neige. Les écosystèmes sont déplacés, le réchauffement climatique est reproduit. Les données s'accumulent pour préserver, valoriser, diffuser. Le programme Végét'Alpes développe la culture d'*Arnica montana*, le projet franco-italien COrALP promeut la culture d'*Eryngium alpinum*, de *Gentiana acaulis*. Autant de démarches à même d'entretenir un héritage patrimonial naturel, historique et remarquable. **[Fig. 11 et 12]**



Fig. 11. Pyramide en hommage à l'explorateur Robert Falcon Scott. Jardin du Lautaret, Villar-d'Arène (Hautes-Alpes). Cliché F. Cranga, 2024



Fig. 12. Panicaut bleu ou chardon bleu des Alpes (*Eryngium alpinum*), plante emblématique rare et protégée. Jardin du Lautaret, Villar-d'Arène (Hautes-Alpes). Cliché F. Cranga, 2024

Daniel Larralde del Solar, architecte paysagiste, avait une autre mission : appréhender la restauration du vivant, à savoir « la friche savante » du domaine vauclusien classé monument historique²¹ du célèbre entomologiste Jean-Henri Fabre, à Sérignan-du-Comtat (84). Il s'agit du jardin particulier, domestique et discret, d'un naturaliste, écrivain et poète, homme libre amoureux des insectes et des plantes. Édifié au coeur d'une plaine agricole caillouteuse, au pied du massif d'Uchaux, l'Harmas²² ainsi nommé, acquis en 1879, a été pendant trente six ans maison de famille, jardin horticole et d'agrément, et surtout harmas arbustif et arboré, espace expérimental de travail et d'étude. Vendu en 1922²³ au Museum National d'Histoire naturelle, il devient en 1975 jardin botanique régional. En effet, outre sa composition de pots, Fabre avait découvert, alimenté et constitué une véritable réserve végétale. L'ensemble, tombé en désuétude, a été rénové en 2002-2006 et transformé en lieu de mémoire²⁴. Il faudra attendre 2023 pour qu'une bande de terrain devenue terrain vague – à l'origine laboratoire d'observation à ciel ouvert de l'entomologiste – soit réappropriée en friche expérimentale qui devienne un réservoir de biodiversité. La parcelle a été quadrillée, garnie de végétaux choisis selon des critères à la fois esthétiques et historiques : espèces présentes du temps de Fabre (ciste blanc, euphorbe des vallons, romarin, santoline, sarrette), inventoriées sur place (absinthe, buplèvre, herbe au vent), répertoriées dans la flore de garrigue vauclusienne (achillée, armoise, iris des garrigues, lavande, origan). Le départ de friche a été planté selon une composition riche et dense, échelonnée et aléatoire, avec espace de liberté laissé aux pousses sauvages (chardon aux ânes, coronille glauque, jusquiame noire...). Le maintien limitrophe des haies de laurier tin conserve le jeu entre le peigné et le sauvage. Le but recherché est l'obtention d'une friche qualifiée de « savante ». Il s'agit aujourd'hui d'évoquer une friche en mouvement, jardinée, qui acquiert de la matière à savoir et à penser. Dès 1977, Gilles Clément construisait dans son jardin naturel de la Creuse un *Radeau des champs* d'où il pouvait observer les insectes et les plantes²⁵. Fallait-il restaurer l'Harmas, se demande le jardinier Olivier Ricomini ? Seule compte l'intention de la démarche : retrouver la diversité du vivant et l'esprit de Jean-Henri Fabre. Il serait alors permis peut-être de « retrouver l'atmosphère d'une maison d'illustre ». [Fig. 13 et 14]

²¹ L'Harmas a été classé au titre des monuments historiques en totalité par arrêté du 26 janvier 1998.

²² Harmas : « On désigne sous ce nom, dans le pays, une étendue inculte, caillouteuse, abandonnée à la végétation du thym. » Jean-Henri Fabre, *Nouveaux souvenirs entomologiques*, Delagrave, 1882, p. 4.

²³ « C'était alors un vaste parc sauvage plein d'une végétation ardente crevant de toutes parts ce sol de cailloux. » Georges Victor Legros, *La vie de J.-H. Fabre, naturaliste*, Delagrave, 1925, p. 70.

²⁴ L'Harmas est Maison des Illustres depuis 2011 et Jardin Remarquable depuis 2018.

²⁵ Le champ de la Grand Roche a été transformé en réservoir de biodiversité par un semis à la volée de graines sauvages. Le jaune des séneçons, onagres et molènes se mêle au blanc des achilléées et au mauve des campanules et véroniques des champs. Voir Gilles Clément, *Le vallon des berces*, Sens&Tonka, 2024.



Fig. 13. La « friche savante » de l'Harmas, Sérignan-du-Comtat (Vaucluse).
Cliché Y. Cranga, 2022



Fig. 14. Séneçons de Jacob, onagres et molènes. La « friche apprivoisée » de Gilles Clément,
La Vallée, Crozant (Creuse). Cliché F. Cranga, 2024

Cette recherche de génie du lieu peut-elle s'appliquer à des vestiges archéologiques, tels ceux du jardin des Vestiges du port antique de Marseille (13) mis au jour par les campagnes de fouilles conduites entre 1967 et 1983, et devenu lieu d'histoire et de culture archéologique française ? **Corrado de Giuli Morghen**, architecte du patrimoine, présentait son projet de rénovation et d'aménagement réalisé en 2018-2019. Il devait intervenir dans un espace singulier : une calanque naturelle, entre ville et campagne, investie dès l'Antiquité hellénistique, aménagée en entrée maritime, au pied d'une fortification et sur un terrain à vocation portuaire, artisanale et funéraire. Il disposait d'outils graphiques²⁶ pour raconter ce qu'était ce jardin de vestiges et ses artefacts stratifiés. Il fallait créer un nouveau jardin au sein d'un espace « romantique », peu compréhensible, et qui devienne la première salle de plein air du Musée d'Histoire de la ville de Marseille. Le choix s'est donc porté sur une clarification : accompagner cette entrée du port antique dans la ville en utilisant le végétal pour exprimer au mieux cette situation. En réponse à la méfiance des archéologues, il a été décidé de planter sans perturber le site, d'où l'utilisation de plantes à racinaire horizontal et de jardinières. En accord avec le parc des Calanques, a été privilégiée une végétation locale, significante, plantée dense pour s'autogénérer : cyprès d'Italie et myrtes pour évoquer la courtine hellénistique, pelouse à dominante vert sombre pour illustrer la couleur et la profondeur de l'eau de la « corne du port », prairie sèche à dominante blonde argentée pour accompagner les structures basses des bâtis, plantes grimpantes et arbustives pour isoler les réserves archéologiques. Quelques arbres mémoriels conservés – oliviers, pin, peuplier – rappellent le territoire agricole environnant et l'histoire récente des fouilles. L'appareil de calcaire blanc du podium à triglyphes de l'enclos funéraire illustre la dureté et la clarté du paysage grec. [Fig. 15 et 16]

Pour répondre aux questions que suscite cette démarche interprétative, Véronique Mure insiste sur le phénomène racinaire, planté ou spontané, sélectif quant à ses perturbations²⁷. Yves Cranga rappelle quant à lui les différentes approches ayant cours depuis le début du XX^e siècle et qui procèdent de l'utilisation du végétal à des fins de conservation et de protection du bâti ruiné. Ayant depuis peu pris le nom de « soft capping »²⁸, cette pratique s'attache à préserver l'arase des murs archéologiques au moyen de plantes scrupuleusement sélectionnées pour leur racinaire réduit et peu invasif.

²⁶ Notamment les rapports de Henri Trézini, les maquettes de Frédéric Trouvé, ainsi que les restitutions de Jean-Claude Golvin.

²⁷ Voir les travaux de la botaniste Claire Atger. Claire Atger, « Le système racinaire des arbres », *Jardins de France*, 634, 2015.

²⁸ Par opposition au « hard capping », réflexe qui consiste à coiffer les arases de la ruine avec des mortiers durs et compacts. Très débattu, le recours à la plante a d'abord été employé en Italie et en Grande-Bretagne avant de faire l'objet d'expérimentations plus poussées en France – notamment au château de Coucy (02) – sous le contrôle du Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques.



Fig. 15. Nouveau paysage du Jardin des Vestiges, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Cliché Y. Cranga, 2022



Fig. 16. Palette végétale méditerranéenne. Jardin des vestiges,
Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2022

Les collections botaniques source de patrimoine, dont l'intérêt fut développé tout au long de la journée, trouvaient une illustration particulière avec l'évocation par **Bruno Vila** de l'ancien Musée colonial de la ville de Marseille (13)²⁹. Ce chercheur en écologie végétale et biodiversité, membre du Laboratoire Environnement Population Développement, a retracé l'histoire des collections botaniques issues des anciennes colonies, regroupées dans les locaux de la Faculté des sciences au sein de l'université Aix-Marseille, et qui ont été sauvées de la destruction et de l'oubli pour porter à la connaissance les richesses des plantes collectées et transmises par artefacts esthétiques, végétaux témoins et somptueux herbiers. Ce patrimoine, en cours d'inventaire et de restauration, a été inscrit au titre des monuments historiques en 2015. Les grandes armoires existantes contiennent les échantillons de botanique, mettant en lumière leur caractère scientifique et anthropologique. [Fig. 17, 18 et 19]



Fig. 17-18. Échantillons des collections de l'ancien Musée Colonial, Université Aix-Marseille, Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2025



Fig. 19. Jardin botanique du parc Borély, Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2025

²⁹ En préambule des visites du lendemain qui se sont déroulées dans les locaux de l'université Aix Marseille, puis au jardin botanique du parc Borély à Marseille.

La conclusion générale revenait à **Jean-Michel Sainsard**, expert parcs et jardins au ministère de la Culture, qui avait choisi, sous la forme d'un libre propos, de traiter du végétal et de ses rapports botaniques, historiques et artistiques avec le Code du Patrimoine. Il s'agissait, en terme de politique patrimoniale, de réfléchir sur la manière de prendre en compte le végétal qui d'ordinaire se contente de participer à la protection du monument qu'est le jardin. Le refus en 1892 de protéger le jardin de l'ancien évêché de Castres (81), l'affaire en 1924 du scandale de l'abattage des arbres du parc de Versailles, l'accord donné en 1925 à la protection du parc de la Colombière (21), témoignent des questionnements doctrinaux évolutifs : comment protéger un monument vivant non pérenne, peut-on restituer telle ou telle strate végétale d'un jardin historique ?

L'intérêt patrimonial du végétal est une évidence, mais soumis à des démarches qui privilégient, comme au domaine de la Varenne à Haironville (55), la protection d'ensemble (arbre isolé et masses boisées) illustrant cadrages et effets de profondeur, et qui peuvent remettre en cause l'habitude erronée de planter des jeunes pousses dans un jardin paysager irrégulier. Ne pas ignorer les belles scénographies optiques du domaine de la Mésangère, aux Monts du Roumois (27), dont le végétal agissant par axe divergent et convergent structure le regard et la composition. Les demandes systématiques d'abattage d'arbres vieillissants, dangereux ou malades doivent être évaluées. Une analyse paysagiste et sensible du lieu, comme au château de Gizeux (37), détermine si la composition a conservé son homogénéité, et peut susciter la replantation de chênes chevelus en 2022 pour remplacer l'alignement de platanes dévasté par l'orage de 2021. L'arbre sert à organiser le territoire, tout comme l'alignement guide le regard et prolonge la structure du jardin. Sa présence relève de la trace mémorielle ou même de la relique, comme la glycine de Colette ou le hêtre pourpre du prince Pückler-Muskau³⁰. On a classé en 2024 à Fixin (21), le parc Noisot³¹ ainsi que sa forêt évocatrice de pins laricio. [Fig. 20] Les arbres, par

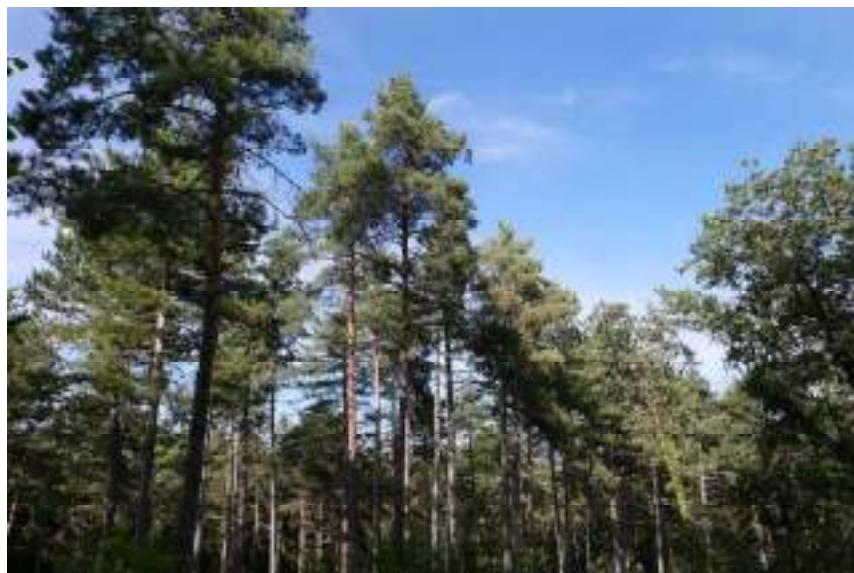


Fig. 20. Forêt de pins laricio. Parc Noisot, Fixin (Côte-d'Or).
Cliché F. Cranga, 2024

³⁰ Le parc paysager de Bad Muskau, situé à la frontière germano-polonaise, a été créé par Hermann von Pückler-Muskau qui plante le hêtre pourpre en 1826. Comme pour prolonger le temps, un arbre génétiquement semblable a été replanté récemment à l'intérieur de l'arbre mort.

³¹ Il s'agit d'un parc aménagé entre 1830 et 1840 par le grognard Claude Noisot pour commémorer la mémoire de Napoléon.

leur forme, leur disposition, racontent des choses : on peut imaginer ce qu'étaient à l'origine les beaux alignements du parc du domaine de Richelieu (37), on reconnaît la manière d'Édouard André dans les dessins du parc agricole du château du Bois-Rouaud à Chaumes-en-Retz (44).

Le végétal s'implique dans l'évolution stylistique des pratiques et des modes. Contrairement aux idées reçues, le jardin se transforme tout en gardant sa structure et nécessite, comme à Matignon (75), un accompagnement raisonné des lisières historiques. Les dispositions végétales du parc Boussard, à Lardy (91) perpétuent la composition bâtie de style art déco. Le parc du château de Pomponne (77), propriété du ministère de l'Intérieur et à l'état d'abandon, a fait l'objet d'une demande de protection. Il a conservé ses perspectives dessinées par André le Nôtre, sa statuaire, ses cascades inspirées par celles de Saint-Cloud, envahies par la végétation et qu'une éventuelle restitution priverait de tout charme. Les pratiques d'intervention restent encore divergentes. Faut-il restituer ? Faut-il prendre en compte la dynamique du vivant ? À Versailles, en 2019, l'architecte Jacques Moulin a restauré à l'identique le Bosquet de la Reine dans son état du XVIII^e siècle, mais a perturbé le milieu. À l'inverse, était prévue la coupe à blanc du Bosco de chênes verts des jardins de la Villa Médicis à Rome. Le diagnostic a maintenu le bosquet fragilisé, privilégiant une restauration sur le long terme et gardant au lieu toute sa poésie. C'est pourquoi Jean-Michel Sainsard insiste sur l'indispensable plan de gestion, outil de suivi essentiel pour développer la prise en compte du végétal et de la biodiversité. Les étranges sentinelles décharnées qui ouvrent la perspective du jardin français du domaine de Jallerange (25), sont toujours là pour signifier que malgré tout, la vie fourmille sur un arbre qui doit prendre son temps pour mourir. Autour du château de Baudry, à Cerelles (37), ce sont les arbres et plans d'eau du parc historique aménagé par Édouard André pour le père du baron Karl Reille, qui aujourd'hui attirent les oiseaux de cette réserve patrimoniale devenue ornithologique. [Fig. 21 et 22]



Fig. 21. Alignement de marronniers d'une allée du parc de Richelieu, milieu XIX^e siècle, Richelieu (Indre-et-Loire). Cliché Y. Cranga, 2024

Fig. 22. Alignement de platanes de la bastide du Jas de Bouffan, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Cliché Y. Cranga, 2021

HERBIER du PATRIMOINE

Lorsque la plante fait patrimoine

Cet herbier rassemble des plantes éveillant une réflexion sur leur existence historique et leur capacité à susciter une conscience patrimoniale à leur juste mesure.

« Les plantes sont notre objet, mais comment le considérer ? D'un côté, elles sont des êtres vivants qui obéissent à un déterminisme lié aux lois de la croissance, de la physiologie, de la biophysique et de la biochimie. D'un autre, n'importe quelle plante est le résultat d'un long processus historique qui incorpore, dans son état actuel, toutes les expériences d'une longue lignée d'ascendants, allant se perdre dans l'indéfinition des premiers êtres. Et tout ce perfectionnement des formes, des couleurs, des rythmes, des structures fait qu'elles appartiennent à un autre plan catégoriel, celui des êtres esthétiques, dont l'existence est un mystère pour l'homme. »

Roberto Burle Marx, 1992

Charte de Florence (extraits)

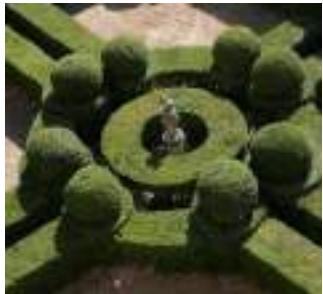


Fig. 23 Jardin de buis.
Jardins du château
d'Ansouis, Ansouis
(Vaucluse). Cliché F.
Cranga, 2020

Réuni à Florence le 21 mai 1981, le Comité international des Jardins historiques ICOMOS-IFLA a décidé d'élaborer une charte relative à la sauvegarde des jardins historiques qui portera le nom de cette ville. Cette charte a été rédigée par le Comité et enregistrée le 15 décembre 1982 par ICOMOS en vue de compléter la Charte de Venise dans ce domaine spécifique.

Une série de prescriptions prend en compte les particularités végétales de ce patrimoine ; recommandations qu'elle entend appliquer « à l'ensemble des jardins historiques du monde ».

Article 1 « Un jardin historique est une composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public ». Comme tel, il est considéré comme un monument.

Article 2 « Le jardin est une composition d'architecture dont le matériau est principalement végétal donc vivant, et comme tel périssable et renouvelable. »

Son aspect résulte ainsi d'un perpétuel équilibre entre le mouvement cyclique des saisons, du développement et du dépérissement de la nature, et la volonté d'art et d'artifice qui tend à en pérenniser l'état.

Article 3 En tant que monument le jardin historique doit être sauvegardé selon l'esprit de la Charte de Venise. Toutefois, en tant que monument vivant, sa sauvegarde relève de règles spécifiques qui font l'objet de la présente Charte.

Article 4

Relèvent de la composition architecturale du jardin historique :

- son plan et les différents profils de son terrain,
- ses masses végétales : leurs essences, leurs volumes, leur jeu de couleurs, leurs espacements, leurs hauteurs respectives,
- ses éléments construits ou décoratifs,
- les eaux mouvantes et dormantes, reflet du ciel.

Article 5

Expression des rapports étroits entre la civilisation et la nature, lieu de délectation, propre à la méditation ou à la rêverie, le jardin prend ainsi le sens cosmique d'une image idéalisée du monde, un « paradis » au sens étymologique du terme, mais qui porte témoignage d'une culture, d'un style, d'une époque, éventuellement de l'originalité d'un créateur.

Article 9

La sauvegarde des jardins historiques exige qu'ils soient identifiés et inventoriés. Elle impose les interventions différencierées que sont l'entretien, la conservation, la restauration. On peut en recommander éventuellement la restitution. L'authenticité d'un jardin historique concerne tout aussi bien le dessin et le volume de ses parties que son décor ou le choix des végétaux ou des minéraux qui le constituent.

Article 11

L'entretien des jardins historiques est une opération primordiale et nécessairement continue. Le matériau principal étant le végétal, c'est par des remplacements ponctuels et, à long terme, par des renouvellements cycliques (coupe à blanc et replantation de sujets déjà formés) que l'œuvre sera maintenue en état.

Article 12

Le choix des espèces d'arbres, d'arbustes, de plantes, de fleurs à remplacer périodiquement doit s'effectuer en tenant compte des usages établis et reconnus pour les différentes zones botaniques et culturelles, dans une volonté de maintien et de recherche des espèces d'origine.

Article 24

Le jardin historique est un des éléments du patrimoine dont la survie, en raison de sa nature, exige le plus de soins continus par des personnes qualifiées. Il convient donc qu'une pédagogie appropriée assure la formation de ces personnes, qu'il s'agisse des historiens, des architectes, des paysagistes, des jardiniers, des botanistes.

On devra aussi veiller à assurer la production régulière des végétaux devant entrer dans la composition des jardins historiques.

Histoire de la botanique et restauration des jardins. Actes des Premières rencontres scientifiques européennes... tenues à Montpellier les 19-20 mai 2006, Sauramps Médical, 2007

Jacques Leenhardt (dir.), « Paysage, botanique et écologie. Questions à Roberto Burle Marx », *Dans les jardins de Roberto Burle Marx*, Actes Sud, 1994, p. 65-87

Planche 1

L'aube des plantes : la plante fossile

Lorsque la plante traverse le temps long

Quand j'ai besoin de déterminer une plante fossile, au lieu de me livrer à des études vagues avec les échantillons desséchés des herbiers, je n'ai souvent qu'à les comparer avec les plantes vivantes placées devant mes yeux.

Gaston de Saporta, vers 1865



Les plantes des premiers temps ne sont pas toutes minéralisées et pétrifiées. Il existe encore quelques plantes panchroniques – tels les fougères, les prêles et les cycas – dont la morphologie est restée très proche de celle d'espèces fossiles disparues.

Si Mary Anning (1799-1847) a été une chasseuse de fossiles pionnière et reconnue, Gaston de Saporta (1823-1895) est un naturaliste provençal incontournable, dont les recherches sur la théorie de l'évolution ont contribué à une meilleure connaissance de la paléontologie végétale. Il s'est rendu célèbre en étudiant la flore oligocène fossile trouvée dans les carrières de gypse du quartier des Plâtrières au nord d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Sa reconstitution idéale d'un paysage de forêts tempérées et de graminées à partir des empreintes identifiées, n'est pas sans évoquer le conservatoire d'essences rares et variées créé au milieu du XIX^e siècle, sur les plans du paysagiste Adrien de Drée, dans la conque humide du domaine du Moulin Blanc, à Saint-Zacharie (Var), au pied de la Sainte Baume.

Fig. 24 Le sagoutier (*Cycas revoluta*). Jardin du Rayol, Le Rayol-Canadel (Var).
Cliché F. Cranga, 2022



Fig. 25 Massif de bambous planté à l'origine par Adolphe de Saporta. Parc du Moulin Blanc, Saint-Zacharie (Var).

Cliché F. Cranga, 2025

Ses deux propriétés provençales n'ont pas résisté aux vicissitudes du temps et de l'histoire des familles. Le parc paysager du domaine du Moulin Blanc n'est plus accessible. Le parc du château de Fonscolombe (Bouches-du-Rhône) dont il avait si bien décrit le *Tilia platiphylla* Scop., est devenu l'écrin convenu d'un hôtel de luxe.

[Domaine du Moulin Blanc (dont le parc paysager) : IMSH le 18 janvier 2022 ; label JR de 2005 à 2010]

Château de Fonscolombe (dont le parc) : CLMH le 30 septembre 1994]

Gaston de Saporta, *Le monde des plantes avant l'apparition de l'homme*, Paris, Masson, 1879 ; *Dernières adjonctions à la flore fossile d'Aix-en-Provence...*, Paris, Masson, 1889

Albert Gaudry, « Un naturaliste français. Le marquis de Saporta », *Revue des Deux Mondes*, 1896, p. 303-328

Planche 2

La plante du dessous : archéologie végétale

Lorsque les couches archéologiques contiennent la trace des plantes

Il me resterait à examiner une autre question intéressante, la restauration des anciens jardins. C'est le côté archéologique des jardins ; il n'est pas de talent trop grand pour l'envisager dans son ensemble et dans ses détails.

Édouard André, 1879

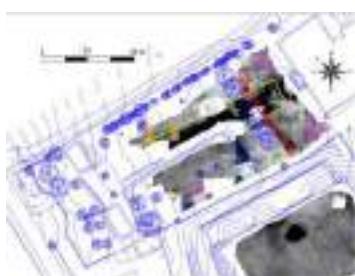


Fig. 26 Prospection géophysique par méthode électrique. Esplanade des jardins du château du Grand Pré, Vitrolles-en-Luberon (Vaucluse). Étude Archeoverde/Cécile Travers, 2020

Plus de cent ans après cette réflexion intuitive de la part du paysagiste Édouard André, la discipline scientifique archéologique a su s'imposer pour faire comprendre l'histoire en profondeur des jardins, indissociable d'un patrimoine végétal enterré et donc invisible. Aussi est-il devenu indispensable de croiser le regard de l'archéologue avec celui du botaniste. Les chantiers conduits par Anne Allimant, historienne et archéologue spécialisée en jardins historiques, et Stéphane Crozat, responsable du CRBA – Centre de Ressources de Botanique Appliquée – ont fait montrer d'exemplarité.

Participant des archéosciences naturelles, l'archéobotanique étudie et analyse les restes de plantes trouvés sur des sites archéologiques. Elle permet de cartographier les structures enfouies d'un jardin afin de localiser l'emplacement des plantations et de caractériser les espèces végétales employées. Si la recherche des pollens s'opère au moyen de



Fig. 27 Coquelicots sauvages associés à Morphée.
Temple de Valetudo,
1^{er} siècle avant J.-C., Glanum, Saint-Rémy-de-Provence
(Bouches-du-Rhône). Cliché Y. Cranga, 2011

forcément à des mises en oeuvre restitutives, mais tendent plutôt à la reconstitution d'atmosphères adaptant une palette végétale à une symbolique et un imaginaire guidés par l'esprit des lieux.

Anne Allimant, « Archéologie des jardins. Naissance de la problématique », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 83-84, 2001, p. 10-13 ; « Terre à terre ou le pragmatisme en jardins », *Les Carnets du paysage*, 27, 2015, p. 27-35
Marie-Françoise Diot, « L'apport de la palynologie dans l'étude des jardins historiques », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 83-84, 2001, p. 25-27

Planche 3

La plante de substitution : alternative botanique

Lorsque la plante se substitue à l'architecture

La flore des ruines de monuments doit être considérée par rapport à l'ensemble architectural à partir duquel elle peut nous aider à reconstruire mentalement les lignes et les profils originaux ; et par rapport aux éléments de construction à protéger contre les intempéries.

Giacomo Boni, 1917



Fig. 28 Arbousier (*Arbutus unedo*) pouvant être associé à l'*opus quadratum* romain.
Cliché F. Cranga, 2025

l'analyse minutieuse du substrat, les fosses de plantation sont des « perturbations » du sol qu'il est permis de déceler au moyen d'une pratique non invasive, la prospection géophysique. La carpologie étudie quant à elle les graines, fruits et autres organes végétatifs et reproducteurs retrouvés dans ce même substrat.

Les découvertes faites en Provence – notamment dans le Var à Fréjus en 2006-2007, à Ollioules en 2019 – renseignent sur le paléo-environnement des sites fouillés, et révèlent la pertinence des pratiques agricoles antiques de viticulture et d'oléiculture.

Mais si les éléments structurants invoqués et confirmés par l'archéobotanique et les résidus archéologiques aident à la compréhension des espaces cultivés et jardinés, ils ne se prêtent pas

théorisée au début du XX^e siècle par l'italien Giacomo Boni (1859-1925), la pratique qui consiste à substituer le végétal à des pans architecturaux défaillants ou bien manquants, s'est d'abord appliquée aux vestiges archéologiques afin d'en permettre une meilleure compréhension spatiale. Dans les années 1980, l'Université de Florence s'est employée à la rendre plus accessible en précisant les conditions de son utilisation. Établissant la palette végétale accordée à la zone géographique considérée, elle s'est intéressée aux critères de bonne conservation des structures en élévation et vestiges enfouis. Elle s'est également attachée à déterminer la texture végétale la mieux appropriée au faciès de l'architecture (le laurier pour l'*opus incertum*, l'arbousier pour l'*opus quadratum*, le myrte pour l'*opus reticulatum*, le troène pour

l'*opus latericum*). La plante ainsi érigée en matériau de construction rompait résolument avec la vision absconse et hégémonique d'un maillage minéral malaisé à préserver et difficile à appréhender.

L'exemple du Jardin des Vestiges à Marseille (Bouches-du-Rhône) témoigne du continuum historique de la réflexion. Au premier projet esthétique et poétique d'un « jardin de botanique archéologique », agrémentant le parcours d'une végétation symbolique et mythologique, succéda un parterre herbeux uniforme d'où émergeait l'ensemble des ruines. La récente valorisation scénographique par l'architecte du patrimoine Corrado de Giuli Morghen, tout en respectant la conservation des restes archéologiques, vise à rendre plus compréhensible l'articulation du site. Choix a été fait d'une évocation paysagère – rangées de cyprès architecturés, étendue de verdure marine, graminées – démonstratrice de la calanque naturelle abritant le port antique.



Fig. 29 Valorisation d'un site archéologique, 2018. Jardin des Vestiges, Marseille (Bouches-du-Rhône),
Cliché Y. Cranga, 2022

« Architecture verte » en pays romain

Giacomo Boni était archéologue et architecte. En dirigeant les fouilles du *Forum* romain en 1898, il put expérimenter une démarche à la source d'une école de pensée érigeant le végétal comme partie intégrante de l'image esthétique et poétique de la ruine, et donc comme matériau potentiel de restauration. Il s'est employé à démontrer comment la verdure pouvait servir à mettre en valeur les vestiges sous des angles divers, occulter des structures de soutien, combler les vides, dissimuler des renforts modernes, délimiter et fournir de l'ombre aux allées et rampes d'accès. Il proposa l'utilisation de tapis verts pour signaler les cavités de tombes remblayées, mais surtout il prôna l'utilisation d'éléments végétaux pour reconstruire visuellement, avec des volumétries simplifiées, les structures architecturales désormais perdues. Dépassant la notion de réhabilitation du monument, cette méthode permet aisément de suggérer l'apparence des parties ruinées, selon les dires de l'architecte restaurateur du temple de Vénus à Rome après 1930 : « *Les marches des perrons d'accès, sur lesquels s'appuyaient les colonnes du péristyle, sont en buis ou en myrte ; la muraille de droite de la cellule vers le Colisée a été reconstruite en laurier ; les colonnes de marbre blanc qui constituaient le péristyle sont faites avec des plans de troènes bigarrés disposés en cercles comme des troncs de colonnes. Il a été également utilisé des massifs de lauriers-roses, de genêt, de lavande, de rosiers grimpants pour décorer les zones considérées rustiques, pour border les perrons d'accès [...] et le talus de support* ».

Giacomo Boni, « La flora palatina : vegetazione e archeologia », *Rassegna Contemporanea*, V, I, Roma, 1912, p. 5-14 ; « La flora delle ruine », *Nuova Antologia*, Roma, 1917, p. 27-37

Luigi Marino, Rita Gaudio, Tiziana de Caria, « La conservation par le végétal. Fiabilité didactique et réversibilité », *Vestiges archéologiques en milieu extrême*. Actes de la table ronde internationale tenue à Clermont-Ferrand les 3, 4 et 5 octobre 2000, CMN/Monum/éd. du Patrimoine, 2003, p. 192-207

Planche 4

La plante rudérale : une préservation végétale

Lorsque la plante accompagne la ruine architecturale

Le fait est que nos monuments restaurés sont minéralisés, placés hors du temps long de leur lent vieillissement.

Bruno Phalip, 2018



Fig. 30 Plante rudérale : le lierre commun (*Hedera helix*).
Cliché F. Cranga, 2025

D'ordinaire, le végétal colonise spontanément la ruine, y trouvant un substrat propice notamment au niveau des anciens mortiers. Les lierres sont les plus prompts à s'y installer et le réflexe est souvent de l'arracher avant toute stabilisation du bâti. Dans le sillage des expérimentations conduites par l'Université de Florence, Anglais et Français se sont attachés à réhabiliter les plantes rudérales et saxatiles comme autant de moyens mis en oeuvre afin de prémunir les parements et arases des murs contre l'érosion. Au prix d'une surveillance et d'un accompagnement suivi, cette pratique a reçu le nom de *soft capping*, par opposition au *hard capping* consistant à préserver les élévations par une purge interventionniste de la parure végétale et un habillage de mortier. Des édifices ruinés ont ainsi conservé leur couvert bactérien protecteur, et ont en quelque sorte été « jardinés » et consacrés dans cette dimension romantique qui a longtemps prévalu. Le LRMH – Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques – de Champs-sur-Marne oeuvre depuis plusieurs années à cette orientation, même si une grande défiance règne encore en ce domaine.



Fig. 31 Ruines du vieux village de Vière.
Aménagement par Xavier Boutin, 2015-2019.
Espirron-de-Verdon (Alpes-de-Haute-Provence). Cliché

L'architecte Xavier Boutin a répondu à sa manière à la question provocante posée en 1990 par les *Entretiens du patrimoine*, de savoir s'il fallait ou non restaurer les ruines. Tourné vers les vestiges anciens du territoire provençal, il s'est spécialisé dans le traitement des ruines historiques. Une analyse de la végétation présente sur le site l'oriente vers la consolidation rigoureuse des bâtis et l'aménagement poétique de parcours de mémoire paysagers.

Maryse Ménicheau, *La place du végétal dans la conservation des ruines historiques*, École du Louvre, 2021
Bruno Phalip, « Végétaliser et réensauvager », *Pour une histoire de la restauration monumentale...*, Presses universitaires Blaise Pascal, 2021, p. 289-293

Planche 5

La plante picturale : l'essence des fleurs

Lorsque la plante médiévale s'illustre dans la peinture

N'est-il pas possible d'imaginer un jeu symbolique sans hiérarchie dans lequel le vivant choisi comme signifiant ne se retrouve pas invisibilisé, diminué sous la signification qui lui est attribuée, mais revu à neuf, valorisé et rehaussé ?

Estelle Zhong Mengual, 2022



Fig. 32 Églantine épineuse (*Rosa canina*). Détail du panneau central du *Buisson ardent*, par Nicolas Froment, 1475-76. Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Cliché DRAC/Jean Bernard

La plante illustre souvent avec exactitude les floraisons médiévales. La représentation peinte ou sculptée témoigne alors fidèlement de la réalité botanique. Mais cette vision se charge également de symboles : la nature est en effet le reflet d'un monde invisible que Dieu a créé.

Le triptyque du *Buisson ardent*, commandité par le roi René et peint par Nicolas Froment en 1475-76, démontre une bonne connaissance végétale du terroir d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Chaque fleur revêt néanmoins une dimension signifiante analogique, mais aussi religieuse, mariale et christique, en corrélation avec l'image mentale représentée d'un roi en quête de salut éternel : l'églantine à cinq pétales, symbole de virginité et des plaies du Christ, l'ancolie colombine, image de l'Esprit Saint...

Il n'existe aucune image ou trace archéologique du jardin du roi René, aménagé hors les murs du palais d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) ; seuls les témoignages écrits renseignent sur la réalité du jardin terrestre du palais comtal, avec promenoir ombragé de vignes en arceaux, herbes odorantes et fleurs parfumées au pied des ceps. Mais ce jardin disparu perdure dans l'imaginaire attaché au mythe d'un roi jardinier.

À Avignon (Vaucluse), comment réaménager les jardins du Palais des Papes aujourd'hui encore en place mais coupés de toute strate temporelle essentielle ? Comment concilier patrimoine historique et végétal ? L'agence

Tout se transforme, sur des bases archéologiques et archivistiques, a opté non pour une reconstitution, mais pour une évocation créative. Des listes de plantes médiévales ont servi de base à une palette végétale contemporaine. Ainsi dans l'espace de l'historique petit Jardin du Pape, un parterre de couvre-sol fleuri de plantes d'ombre et de fraîcheur (pulmonaire, fragon petit-houx, etc.) entoure désormais la fontaine du Griffon réhabilitée et réactivée.

[Palais des Papes : CLMH par liste de 1840]

Jardins du Palais des Papes : label JR depuis 2023]



Fig. 33 Réhabilitation contemporaine de la fontaine du Griffon, 2019.

Jardin du Pape. Palais des Papes, Avignon (Vaucluse). Cliché F. Cranga, 2022

Noël Coulet, « Jardins et jardiniers du roi René à Aix », *Annales du Midi*, 1990, p. 275-286 ; Le jardin du bon roi René à Aix-en-Provence, *Dossiers d'Archéologie*, 375, 2016, p. 46-48

Christopher Lucken, « Le Roi René jardinier », *Jardins en Méditerranée. Actes du colloque tenu à Monaco les 7-8 mars 2024*, RIMM, 2024, p. 153-168

Frédéric Médail, « La flore du Buisson Ardent », *Le triptyque du Buisson Ardent*, Actes Sud/Drac Paca, 2011, p. 139-147

Mirabelle Croizier, Antoine Quenardel, « Réaménager les jardins du palais des Papes à Avignon... », *Jardins lieux de paradoxes. Actes du colloque tenu à Sceaux les 21-22 novembre 2019*, Silvana Editoriale, 2021

Estelle Zhong Mengual, *Peindre au corps à corps*, Actes sud, 2022

Planche 6

La plante tinctoriale : laboratoire végétal

Lorsque la plante fabrique de la couleur

*Ils construisaient comme
dans l'Apocalypse
De Jacinthe et de Jade
D'Émeraude et de Sardoine
Et vivaient comme les hirondelles
Qui fuient l'obscurité
Dans la lumière du champ
de reine des prés.*

Derek Jarman, 1993



Fig. 34 Garance des teinturiers (*Rubia tinctorum*). Cliché F. Cranga, 2025

Héritage culturel et forme d'art qui unit les hommes et la nature, la teinture végétale repose sur une large palette de plantes, à la fois patrimoine reconnu et outil de laboratoire expérimental de recherche sur les pigments, les laques et les colorants.

Le rouge de garance, de la couleur du sang, issu du suc des mollusques à pourpre, du kermès et de la cochenille à laque, s'extract également des racines d'une herbacée commune dont la culture fut emblématique du Comtat vauclusien. On peut citer également le rose des fleurs du carthame, le violet des racines d'orcanette, le jaune des fleurs du genêt et de la camomille des teinturiers, le bleu des fruits du croton...

Les couleurs végétales issues de quelques plantes ont été utilisées par les peintres et enlumineurs anciens : ainsi le vert d'iris de l'iris germanique ; la résine du dragonnier dite sang-dragon ; le *folium* extrait des graines d'héliotrope...



Fig. 35 Jardin-conservatoire des plantes tinctoriales.
Terrasse du château de Lauris, Lauris (Vaucluse).
Cliché F. Cranga, 2025

La démarche pionnière et reconnue de Dominique Cardon, spécialiste de l'histoire et de l'archéologie du textile et de la teinture est à l'origine, avec Michel Garcia, du projet scientifique de création en 2000 du jardin des plantes tinctoriales sur les terrasses historiques du château de Lauris (Vaucluse), en surplomb de la vallée de la Durance. La matérialité des œuvres d'art en restauration au CICRP – Centre Interdisciplinaire de Conservation et de Restauration du Patrimoine – à Marseille (Bouches-du-Rhône) a induit récemment une réflexion sur l'identification des ressources végétales dans la production picturale (huiles et gommes pour les liants, colorants extraits de plantes tinctoriales pour les pigments-laques, rési-



Fig. 36 Pigments végétaux.
CICRP, Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2025

sines d'arbres pour les vernis, tanins et colorants pour les encres des manuscrits). Dans le cadre de son nouveau projet d'établissement, le CICRP s'est doté en 2024 d'un jardin dont la création a été confiée à Marie Marquet, archéologue et spécialiste des plantes tinctoriales. Ce projet a été élaboré en collaboration avec les chimistes du CICRP qui ont défini une première liste de plantes constituant une collection inédite d'espèces utilisées pour la production picturale au fil des siècles et présentes dans les matériaux constitutifs des œuvres restaurées au CICRP.

[Jardins du château de Lauris : ISMH le 23 juin 2003 ; label JR depuis 2011]

Dominique Cardon, *Le monde des teintures naturelles*, Belin, 2014
Michel Pastoureau, *Jésus chez le teinturier : couleurs et teintures dans l'Occident médiéval*, Le Léopard d'Or, 1998
Derek Jarman, *Chroma. Un livre de couleurs*, éd. de l'Éclat, [1994], 2003

Planche 7

L'invention des plantes : les botanistes défricheurs

Lorsque la plante se recueille dans la nature du monde

Je suis « inventeur » de plantes, du moins c'est ainsi qu'on aurait qualifié mon métier au XVIII^e siècle. Il y a une pointe d'orgueil dans cette expression qui me déplaît, puisque nous autres botanistes ne concevons rien, ni machine extraordinaire, ni procédé nouveau, nous nous contentons de reconnaître l'originalité dans l'inépuisable catalogue d'êtres vivants que la nature fait défiler devant nos yeux.

Marc Jeanson, 2019



Fig. 37 Myrte (*Myrtus communis*) cultivée par Peiresc. Cliché F. Cranga, 2025

Les défricheurs botaniques de la flore locale provençale, aixoise et marseillaise, ont participé activement au brassage des idées et des connaissances : d'une liste conséquente, on retiendra Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, Charles Plumier, Pierre-Joseph Garidel, Louis Feuillée, Joseph Pitton de Tournefort, Michel Darluc, Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, Ludovic Legré, Édouard-Marie Heckel, Antoine Honoré Roux...

Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) a-t'il fait des jardins de Belgentier (Var) un *unicum* botanique provençal ? Humaniste antiquaire à l'érudition prodigieuse, collectionneur curieux et boulémique, célèbre en son temps au sein de la « République des Lettres », espace européen des idées, du savoir et des arts, Peiresc a eu la passion des plantes qu'il a collectionnées, herborisées, cultivées et transmises : anémone de Chalcédoine, narcisse de Chypre, ornithogale d'Arabie... mais aussi myrte, jasmin indien et chinois, papyrus, courge éponge...



Fig. 38 Vue générale des jardins historiques. Parc du château de Peiresc, Belgentier (Var).
Cliché Y. Cranga, 2016

C'est dans la « chétive maison des champs » de Belgentier qu'il a créé, avec l'aide de son frère Palamède de Valavez et du théoricien Boyceau de la Barauderie, des jardins en terrasses renommés, dont la tradition veut voir entre autre un lieu d'acclimatation de plantes exotiques importées. Le domaine a conservé d'origine un singulier décor bastidaire de gypseries, ainsi que l'empreinte des jardins clos traversés par le Gapeau.

Le médecin et anatomiste aixois Pierre-Joseph Garidel (1660-1737) a quant à lui consacré sa vie à la botanique provençale, insistant sur l'intérêt des usages pharmaceutiques et médicaux des plantes, comme en témoigne sa célèbre publication en 1715 sur *l'Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix*.

A t'il herborisé personnellement les bois environnant le château d'Esparron à Esparron-de-Pallières (Var) ? Il avait pour correspondant renommé l'apothicaire botaniste Jean Saurin.
[Château de Peiresc à Belgentier (dont les jardins) : ISMH le 24 février 2014]

Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix, et dans plusieurs autres endroits de la Provence, par Mr Garidel, Aix, chez Joseph David, 1715

Ludovic Serre, « Venüe des plantes de Constantinople. Peiresc et la curiosité fleuriste », *Le goût de l'Orient. Collections et collectionneurs de Provence*, Silvana Editorial, 2013, p. 48-59

Les botanistes à Marseille et en Provence du 16^e au 19^e siècle. Exposition tenue à Marseille en mars-avril 1982, Ville de Marseille, 1982

Marc Jeanson, Charlotte Fauve, *Botaniste*, Grasset, 2019

Planche 8

La plante identitaire : codification végétale

Lorsque la plante s'érite en emblème

Tu sais que je consacre à la Botanique ce qui me reste d'activité physique et d'ardeur intellectuelle. Mais je ne traite de cette science qu'au point de vue provençal, voulant jusqu'au bout demeurer fidèle à ce qui aurait pu être la constante devise de mes humbles travaux : ad majorem Provinciae Gloriani.
Ludovic Legré à Frédéric Mistral, 1897



Fig. 39 Fleur des félibres : l'iris des marais (*Iris pseudacorus*). Cliché F. Cranga, 2024

Le processus de patrimonialisation d'une plante est indissociable de sa valeur porteuse d'identité régionale ou nationale. Chaque plante est associée à une signification précise, une symbolique particulière, un sens attitré. Son emploi très codifié peut s'appliquer aux domaines de l'héraldique, du religieux, voire de l'ésotérisme. Cette reconnaissance culturelle s'est étendue aux concepts éthologiques et écologiques du paysage.

Frédéric Mistral (1830-1914), membre fondateur du mouvement de renaissance de la culture provençale, associe la fleur du glai de son enfance, herbacée vivace des milieux humides, au semis de lys d'or sur champ d'azur des armoiries de France et de Provence. Quand il voudra organiser la partie botanique du Museon Arlaten à Arles (Bouches-du-Rhône), il fera appel à Ludovic Legré, avocat botaniste et major du félibrige. Les plantes alors présentées participaient à « l'éducation provençale du peuple ».

Au coeur d'une véritable « Arabie pétrée » régionale, l'entomologiste Jean-Henri Fabre (1823-1915) transforme son Harmas provençal à Sérignan-du-Comtat (Vaucluse) en un îlot d'agrément et d'acclimatation, et surtout préserve le laboratoire vivant qui lui permet d'étudier les insectes dans leur milieu naturel. Dans cette « friche savante », il met en œuvre une forme identitaire d'éthologie culturelle dont la difficile réappropriation tente de ranimer la mémoire.

À Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) enfin, le paysagiste James Basson a réinterprété un paysage culturel. Dans un jardin calqué sur le terroir environnant de tradition agricole et animé de graminées mouvantes, il a imaginé un réseau de canaux en acier structurant un damier de parterres d'herbes aromatiques.



Fig. 40 Réhabilitation de la « friche savante » de Jean-Henri Fabre. Jardin de l'Harmas, Sérignan-du-Comtat (Vaucluse). Cliché Y. Cranga, 2022

[L'Harmas (dont le jardin) : CLMH le 26 janvier 1998 ; label JR en 2018]

Christian Bromberger, « Ethnologie, patrimoine, identités », *L'Europe entre culture et nations*, éd. Maison des sciences de l'homme, 2015, p. 9-23

Frédéric Mistral, *Mes origines. Mémoires et récits*, Plon-Nourrit, 1906

Jean-Henri Fabre, *Souvenirs entomologiques...*, Delagrave, 1943

Planche 9

La plante ornementale : le végétal de pierre

Lorsque la plante inspire l'art décoratif et l'univers des formes

Qui sait si ces artistes ne trouvaient pas des joies intimes dans la reproduction monumentale de ces humbles plantes, d'eux seuls connues, aimées d'eux seuls, cueillies et observées longuement dans le silence des bois ?

Eugène Viollet-le-Duc, 1861



Fig. 41 Acanthe à feuilles molles (*Acanthus mollis*). Cliché F. Cranga, 2025



Fig. 42 Rinceau de feuilles d'acanthe, XII^e siècle. Église prieurale Notre-Dame de Salagon, Mane (Alpes-de-Haute-Provence). Cliché Y. Cranga, 2019

Constituant un corpus étendu et selon une grammaire végétale bien établie, la plante a gagné tous les champs du décor architectural inspiré d'un monde naturel qui lui procure nombre de motifs allant jusqu'à l'épure schématique. Dans son entier ou l'une de ses composantes – fleur, bourgeon, feuille –, elle se prête à tous les emprunts et interprétations. En bouquets, en réitération ou superposition, un vocabulaire s'édifie depuis l'Antiquité et s'adapte à toutes les parties constitutives, structurelles et

décoratives de l'architecture. Ainsi affiliée à l'art de bâtir, rappelle-t'elle sans cesse son rapport au fondement de la cabane primitive théorisée par Marc-Antoine Laugier en 1753-1755 dans son *Essai sur l'architecture*. L'acanthe par exemple, plante commune du bassin méditerranéen, est à l'origine d'un répertoire ornemental immortalisé dans la pierre romane en volutes, calices ou rinceaux – telle la frise en façade de Notre-Dame de Salagon à Mane (Alpes-de-Haute-Provence).



Fig. 43 Détail du poulailler rocaillé, 1875. Bastide du Pont Rout, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2019

Le répertoire ornemental des rocallieurs est naturaliste. Selon des codes qui leur appartiennent, les rocallieurs enrichissent leurs compositions souvent oniriques de pierre et de ciment d'un habillage de plantes en trompe-l'oeil se mêlant parfois à la vraie végétation venue à son tour les envahir. Ainsi mis en forme et pétrifié dans de nombreux jardins provençaux, le végétal évoque t'il, comme dans le parc de la bastide aixoise du Pont Rout (Bouches-du-Rhône), la transcription d'un temps qui se déroule sans cesse, et sans doute l'inéluctable de la ruine à venir.

Autre image de l'univers des formes, l'art topiaire est une « torture » infligée au développement naturel d'un végétal, dans le but de l'assortir et l'adapter à un répertoire ornemental donné. Par la taille et les torsions les plus inventives, l'arbuste devient profil géométrique, être vivant ou bien colonne, jusqu'à donner l'illusion

d'une domestication des plus dociles. Issue de la romanité, cette discipline qui vit son apogée à la Renaissance, n'a depuis eu de cesse d'habiter le jardin et d'en nourrir le discours. Par la taille et la sculpture des végétaux persistants conjugués dans les tons de vert et de gris, la styliste Nicole de Vésian a transformé, de 1986 à 1996, ses jardins de La Louve à Bonnieux (Vaucluse) en une oeuvre d'art contemporaine.

[Chapelle du prieuré Notre-Dame de Salagon : CLMH le 30 janvier 1922
Jardins de la Louve : label JR depuis 2008]



Fig. 44 Topiaires sculptés par Nicole de Vésian. Jardins de la Louve, Bonnieux (Vaucluse). Cliché F. Cranga, 2008

Eugène Viollet-le-duc, « Flore », *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, Bance, 1861

Michel Racine, *Architecture rustique des rocallieurs*, éd. du Moniteur, 1981
Louisa Jones, *Nicole de Vésian. Un art des jardins en Provence*, Actes Sud, 2011

Planche 10

Le savoir des plantes : la « plante compagne »

Ce que l'homme apprend de la cueillette des simples

C'est que l'homme soucieux du devenir du monde doit réentendre la parole des feuilles. Elle en sait long sur l'obstination, la fragilité, la diversité fertile du vivant.
Pierre Lieutaghi, 1991



Fig. 45 Grande camomille thérapeutique (*Tanacetum parthenium*). Cliché F. Cranga, 2025



Fig. 46 L'enclos « médiéval » du jardin ethnobotanique. Jardins de Salagon, Mane (Alpes-de-Haute-Provence).
Cliché F. Cranga, 2025

La nature est devenue un patrimoine commun autour duquel se transmettent les savoirs et les traditions ethnobotaniques. L'apport du penseur humaniste Pierre Lieutaghi (1939-2023) dans l'exploration des relations entre les hommes et les plantes a été précurseur et fondamental. Sa prise de conscience écologique de la perception et de l'usage du végétal s'est accompagnée d'une volonté de réflexion et de divulgation des pratiques des cueilleuses et cueilleurs de simples.

Pour perpétuer les données de l'enquête pionnière de 1981 sur l'état de la médecine populaire par les plantes, il oeuvre dès 1985 à la création de jardins au sein du Conservatoire du patrimoine ethnologique de Haute Provence – le futur Musée de Salagon – installé à Mane (Alpes-de-Haute-Provence) dans un monument historique.

Les premières tentatives jardinières de Salagon (le petit jardin des simples et des plantes villageoises ou la mémoire de l'herbe quotidienne ; le petit enclos à caractère médiéval ou la mémoire de l'ancien monde) ont précédé des aménagements ultérieurs, de conception et faisabilité évolutives et complexes (jardin des Temps modernes, jardin de senteurs conçu par François Tessari, *salicetum*, vigne, verger conservatoire, champ de céréales anciennes...).

Depuis 2001 s'y déroulent des séminaires thématiques sur les plantes, les sociétés, les savoirs et symboles, témoignant d'une démarche globale et actualisée. « Nouvelles rencontres avec la plante » : tel est le thème pressenti en octobre 2025.

[Prieuré Notre-Dame de Salagon : CLMH et ISMH les 30 janvier 1922 et 1er décembre 1980
Jardins du prieuré : label JR depuis 2005]

Chroniques provençales ethnobotaniques

Le médecin luberonnais Jean d'Ailhaud (1675-1756) fut le découvreur d'une poudre, « remède universel » qui fit sa richesse et sa renommée. Conditionnée à Crillon et dans la fabrique du château de Vitrolles-en-Luberon (Vaucluse), cette poudre était concoctée à base de racine de scammonée purgative, de suie de cheminée et de girofle. Commercialisée à grande échelle, elle permit à Jean d'Ailhaud et ses successeurs d'ériger l'ostentatoire domaine au lieu-dit le Grand Pré, dont la bastide et les jardins sont en cours de réhabilitation.

On trouve aujourd'hui dans le lit du Fauge qui traverse le domaine de Saint Pons à Gémenos (Bouches-du-Rhône) une algue rouge microscopique, à l'origine de la légende de la nonne Blanche de Simiane qui, pour échapper à ses poursuivants, se noya dans les eaux proches de l'abbaye cistercienne nichée au fond du vallon paysagé au XVIII^e siècle par le marquis d'Albertas.

[L'ensemble du domaine dit du Grand Pré (dont le parc) : ISMH le 16 juillet 2013
Église et restes de l'abbaye de Saint-Pons : ISMH le 2 novembre 1926]

Pierre Lieutaghi, « L'ethnobotanique au péril du gazon », *Terrain*, 1, 1983, p. 4-10 ; *L'herbe qui renouvelle*, éd. la Maison des sciences de l'homme, 1986 ; *La plante compagne*, éd. musées de Genève/Pierre Lieutaghi, Genève, 1991 ; « Jardins des savoirs, jardin d'histoire », *Les Alpes de Lumière*, 110-111, 1992 ; *Petite ethnobotanique méditerranéenne*, Actes Sud, 2006 ; *La surexPLICATION du monde*, Actes sud, 2020

Pierre Lieutaghi, Danielle Musset (dir.), *Plantes, sociétés, savoirs, symboles...* Actes des séminaires d'ethnobotanique de Salagon, 2001-2014

Stéphane Crozat, « Contribution de l'ethnobotanique à la restauration des jardins historiques. Recherches appliquées sur l'histoire des végétaux », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 83/84, 2001, p. 28

Planche 11

Le voyage des plantes : le jardin botanique

Ce que la collection nous dit du brassage des plantes

Les plantes voyagent. Les herbes surtout.

Elles se déplacent en silence à la façon des vents. On ne peut rien contre le vent.

Gilles Clément, 2002



Fig. 47 Collections du Musée colonial. Université Aix-Marseille, Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2025



Fig. 48 Corydale de Chine (*Corydalis panda*), Jardin du Lautaret, Villar-d'Arène (Hautes-Alpes). Cliché F. Cranga, 2024

Si la quête infinie des plantes est le privilège passionné du botaniste et du voyageur, l'inventaire, la description, le classement conduisent utilement et nécessairement à la transmission éducative de la flore, ainsi qu'à sa préservation et sa conservation. Cette ronde de découvertes et disparitions végétales perdure heureusement dans les feuilles mortes des herbiers et les musées de plein air, conservatoires et jardins d'essai et d'acclimatation que sont les jardins botaniques. Les jardins créés au XVIII^e siècle à Salon, Aix et Toulon alimentèrent la Provence en plantes exotiques naturalisées. À Marseille (Bouches-du-Rhône), sous l'impulsion du pharmacien de

marine Édouard-Marie Heckel, le jardin botanique situé depuis 1880 au parc Borély est indissociable d'un jardin colonial créé en 1899, émanation pratique de l'enseignement donné à l'Institut colonial qui disparaîtra avec la décolonisation. La rénovation depuis 2000 d'un jardin botanique de tradition tropicale a cédé la place à des espaces thématiques géographiques. Et les échantillons de l'ancien Musée colonial sont devenus un patrimoine naturel et culturel que Bruno Vila, au sein du LEPD – Laboratoire Environnement Population Développement –, oeuvre à conserver, restaurer et protéger. Ces collections accumulées ne sont que l'effet d'un brassage continu, dans le temps et l'espace, des plantes et des graines. Cette évidence peut alors se prêter aux démarches expérimentales d'acclimatation et d'adaptation.

Le jardin du Lautaret, à Villar-d'Arène (Hautes-Alpes), créé en 1899, abrite une collection de plantes d'altitude du monde entier, mais aussi une station de recherche active. Il s'agit d'éviter la disparition

des espèces rares de montagne et de tester l'acclimatation de différentes flores à l'altitude et aux éléments. En important depuis la haute-montagne des couches de substrat végétal, le laboratoire du Lautaret a mis en évidence les effets anticipés du réchauffement climatique et montré en quoi les plantes savaient s'adapter à une hausse sensible des températures. Si cette démarche s'apparente aux mécanismes ordinaires de l'acclimatation, l'amplitude de la délocalisation relève plus de l'altitude dans un territoire donné que de la trans-continentalité.



Fig. 49 Jardin botanique Édouard-Marie Heckel. Parc Borély, Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2012



Fig. 50 La mollène bouillon blanc de l'Olympe (*Verbascum thapsus olympicum*), Jardin du Lautaret, Villar-d'Arène (Hautes-Alpes). Cliché F. Cranga, 2024

Le jardin des migrations du MuCEM – Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée – à Marseille (Bouches-du-Rhône) évoque quant à lui le brassage, sur les rives de la Méditerranée, des cultures et des plantes autour de leurs usages traditionnels. La collection botanique de ses tableaux jardinés permet de dépasser l'opposition conventionnelle entre plantes indigènes ou exotiques pour une réflexion sur des pratiques d'avenir.

[Collections du Musée colonial de l'Université Aix-Marseille : ISMH le 3 avril 2015

Jardin botanique Édouard-Marie Heckel : label JR depuis 2020

Jardin du Lautaret : label JR depuis 2005]



Fig. 51 Serre, XIX^e siècle. Parc du château de Roussan, Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). Cliché Y. Cranga, 2009

La serre, le jardin d'hiver et l'orangerie sont des dispositifs architecturaux destinés à protéger et permettre la duplication des plantes en saison froide. Apparues au début du XVIII^e siècle, les serres vitrées sont constituées d'une armature bâtie en bois, en métal ou en maçonnerie. Afin de préserver les collections, les plantes sont disposées de manière à ce qu'elles reçoivent un maximum de lumière naturelle. Plusieurs d'entre-elles ont été protégées en Provence en qualité d'architecture de jardin certes fonctionnelle, mais également décorative à la manière des « fabriques » de jardin, telle la serre aux espèces rares du château provençal de Roussan à Saint-Rémy-de-Provence (13) ou la serre en rocaille de la villa Santa Lucia à Marseille (13). Le marseillais Louis Fournier (1800-1851) dut sa renommée à sa riche collection d'orchidées cultivée dans son domaine de La Cavalière, sur la colline de Saint-Barnabé. Pour satisfaire sa passion, l'orchidophile avait fait construire plusieurs serres, qui permirent d'illustrer sur le motif le célèbre *Dictionnaire iconographique des orchidées* publié entre 1896 et 1907.

[Domaine de la Cavalière (dont le jardin d'hiver et les serres) à Marseille : ISMH le 19 juillet 2006

Château de Roussan à Saint-Rémy-de-Provence (dont le parc avec la serre) : ISMH le 11 octobre 1993

Villa Santa Lucia à Marseille (dont les jardins) : CLMH le 20 juillet 2020 ; label JR depuis 2025]

Bruno Vila, *Les collections de botanique et de zoologie de l'université d'Aix-Marseille : du matériel d'étude à la patrimonialisation, des horizons de recherches variés*. Actes du séminaire du LPED tenu le 14 juin 2019
Jean-Philippe Teyssier, « Jardin du col du Lautaret », *Jardins d'ici et d'ailleurs*, Delachaux et Niestlé, 2022
Véronique Mure, *Évasion botanique*, Atelier Baie, 2021
Gilles Clément, *Éloge des vagabondes*, NiL, 2022

Planche 12

L'esprit des plantes : le fait végétal

Lorsque la plante détermine une façon de penser

Comprendre la plante signifie donc comprendre le monde et à l'inverse le monde est, tout d'abord un fait végétal. Toute cosmologie doit partir d'une réflexion botanique.

Emanuele Coccia, 2017



Fig. 52 Ail d'ornement (*Allium*). Jardin de Beth Chatto, Elmstead Market (RU). Cliché F. Cranga, 2025

Goethe, lorsqu'il imaginait la plante primitive – l'*Urpflanze* – et son évolution par métamorphose, avait l'intuition d'une transformation incessante d'un même organe fondamental. Mettre au coeur de la réflexion le végétal, longtemps marginalisé et considéré à tort comme un objet, oblige désormais à penser la plante comme modèle patrimonial de la dynamique du vivant. Les réflexions philosophiques d'Emmanuel Coccia sur le recentrage physique et métaphysique des plantes sont à mettre en relation avec les pratiques sans cesse réaffirmées par Gilles Clément afin de gérer les migrations et assemblages dans le jardin.

« Le jardinier, dit Gilles Clément, peut se mettre en dialogue avec une diversité heureuse dès lors que le mode de vie des espèces accueillies s'accorde au sol et au climat d'un biotope donné. » La conceptrice de jardin britannique Beth Chatto (1923-2018), selon sa célèbre formule – *Right Plant, Right Place* [la bonne plante au bon endroit] – expérimentée dans son petit domaine familial d'Elmstead Market (Essex, RU), a eu des suiveurs reconnus, tels Olivier Filippi ou James Basson, pour qui il faut

savoir grouper les plantes là où elles peuvent, le temps de leur adaptation au milieu naturel et de leur capacité à résister et à vivre. Le designer paysagiste néerlandais Piet Oudolf croit à l'*afterlife* de plantes choisies pour durer, et dont l'extinction ne met pas un terme à des bienfaits pérennes pour l'écologie. L'architecte paysagiste belge Bas Smets convoque l'intelligence des plantes et invente les « Paysages Augmentés ». Sur le site industriel et stérile de la Fondation LUMA à Arles (Bouches-du-Rhône), à l'aide d'une végétation spécifique à la fois sèche et humide, « surplantée » sur le béton et créatrice d'un microclimat propre à son épanouissement, il a ainsi élaboré dans le tissu urbain un nouvel écosystème autonome et expérimental.



Fig. 53 Une végétation « surplantée ». Parc paysager de la Fondation LUMA, par Bas Smets, 2009-2021, Arles (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2025

Goethe, *Essai sur la métamorphose des plantes* [1790], Genève, Barbezat, 1829
Emanuele Coccia, *La vie des plantes. Une métaphysique du mélange*, Rivages, 2016
Brassages planétaires. Jardiner le monde avec Gilles Clément. Actes du colloque tenu à Cerisy les 1-8 août 2018, Hermann, 2020
Bas Smets, *The invention of landscape*, Bozar, Bruxelles, 22-09-2016 – 06-11-2016 ; *Les climats du paysage*, Fondation LUMA, Arles, 05-07-2025 – 03-05-2026

ÉPILOGUE

Quelle plante pour la Provence ? Éloge de la plante naturelle

Lorsque la plante locale et adaptée au territoire est une ressource que l'on promeut



Fig. 54 Ciste cotonneux (*Cistus albidus*) des maquis et garrigues. Cliché F. Cranga, 2025

Fig. 55 Férule commune (*Ferula communis*) des anciennes terres agricoles ensauvagées. Cliché F. Cranga, 2025



Fig. 56 Jardins du Mas Benoît, Eygalières (Vaucluse).
Cliché F. Cranga, 2024

Entre « végétal civilisateur » – selon la terminologie de Pierre Lieutaghi – et végétal colonisateur, la plante oscille entre coopération et prédatation, l'homme s'accordant les facultés de la conduire à des fins utilitaires de drainage, de protection contre les nuisances visuelles et sonores, de fixation des sols contre le ravinement, etc. Cette « chlorophylle des pierres » procure tout un arsenal de subterfuges renouvelables et pérennes. Les nouvelles conditions environnementales se sont invitées dans le débat opposant utilisateurs de plantes autochtones ou exogènes, partisans de sélections végétales locales ou d'« expérimentations » botaniques. En zone méditerranéenne provençale, la plante de garrigue et des terroirs ensauvagés s'offre en véritable ressource pour le jardin, et démontre son étonnante capacité d'adaptation aux conditions de raréfaction de l'eau. Elle s'invite avec évidence dans l'historiographie patrimoniale des interventions.

Le jardin singulier et sans eau d'Élie Alexis survit dans le testament spirituel de ce botaniste et naturaliste écologiste retiré dans les années Trente à La Roquebrussanne (Var) sur les pentes de la montagne de la Loube, près du massif de la Sainte Baume. Alain David Idoux et plus récemment Tom Stuart Smith ont démontré leur capacité à maîtriser les textures et

les formes des vivaces, en osmose avec le massif des Alpilles et du Luberon. Quant aux réalisations actuelles de James Basson, inspirées des paysages provençaux et de la végétation endémique, elles sont une ode à « la beauté et la complexité du monde naturel ». [Jardin d'Élie Alexis à La Roquebrussanne (83) : label JR de 2009 à 2020]

Jean Mus, *Les jardins de Provence*, éd. du Chêne, 1996
Olivier Filippi, *Alternatives au gazon*, Actes sud, 2011
James Basson, *Les jardins secs*, Ulmer, 2024

